

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR  
DES ECOLES MAITRE FORMATEUR  
ACADEMIE DE CRETEIL SESSION 2019**

**DOSSIER D'ADMISSIBILITE CAFIPEMF**

|                      |                            |
|----------------------|----------------------------|
| <b>Nom d'usage :</b> | <b>Nom patronymique :</b>  |
| <b>Prénom:</b>       | <b>Date de naissance :</b> |

**À ENVOYER PAR TOUS LES CANDIDATS**

Conformément à ce qui a été mentionné sur la circulaire, le dossier d'admissibilité devra être établi et relié en 5 exemplaires et envoyé obligatoirement par tous les candidats par courrier avant le 7 janvier 2019 minuit cachet de la poste faisant foi à :  
SIEC, Service DEC 2, CAFIPEMF CRETEIL, 7 rue Ernest Renan, 94749 Arcueil Cedex.  
(Une clé USB doit être jointe au dossier pour les candidats qui ont prévu d'ajouter un document audiovisuel)

Le rapport d'activité sans les annexes devra être envoyé également en version numérique par mail à l'adresse suivante : [cafipemfcreteil@siec.education.fr](mailto:cafipemfcreteil@siec.education.fr) avant le 7 janvier 2019 minuit.

Le rapport d'activité doit être rédigé en utilisant la police Arial 11 interligne normal. Il consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, dans lequel il s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant dans le champ de l'accompagnement et de la formation. (5 pages dactylographiées hors annexes).

Composition du dossier:

- Un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes)
- Annexe(s): tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité
- Les rapports d'inspection

**Rappel :** Si vous souhaitez utiliser votre clé USB, vous devez vous présenter à l'épreuve orale avec votre ordinateur portable chargé (l'utilisation d'un vidéo projecteur ne sera pas possible).